



Commune d'AUBEL

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de PERMIS D'URBANISME.

Les demandeurs sont Mr et Mme PIEK, domiciliés Dreikönigenstrasse 7 à 50678 Cologne (Allemagne).

Le terrain concerné est situé à 4880 Aubel, Gorhez n° 344, cadastré Section A, parcelle n° 746e.

Le projet consiste en **la démolition de volumes secondaires existants, la construction de nouveaux volumes secondaires, et la transformation du volume d'habitation.**

et présente les caractéristiques suivantes :

CoDT – art. D.IV.6 : demande de dérogation aux prescriptions du plan de secteur (actes et travaux sur une construction existante dont l'affectation actuelle ou future ne correspond pas aux prescriptions de la zone agricole telles que définies à l'art. D.II.36) ;

CoDT – art. D. IV.5 : demande d'écarts par rapport aux prescriptions du guide communal d'urbanisme (aire différenciée I – aire d'habitat rural) sur les points suivants :

- **Volumes secondaires de superficie > 40m²**
- **Niveau des gouttières et faitages des volumes secondaires**
- **Toitures plateforme et leurs matériaux de couverture**
- **Plusieurs matériaux sur l'ensemble des façades**
- **Matériaux de couverture des toitures à versants**
- **Teinte grise des menuiseries**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

**L'enquête publique est ouverte le lundi 19 juillet 2021
et clôturée le lundi 30 août 2021.**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante :

Administration Communale (service de l'Urbanisme) - Place Nicolai n° 1 - 4880 Aubel.

- les jours ouvrables **de 9h00 à 12h00** ;

- les **jeudis 22 et 29 juillet, 5, 12, 19 et 26 août 2021** jusqu'à 20 heures ;

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)**
téléphone : **087/68.01.38**, mail : **urbanisme@aubel.be**.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal,

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **Collège Communal - Place Nicolai n° 1 - 4880 Aubel**

- par télécopie au numéro : **087/68.82.95**,

- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@aubel.be**

- remises **au Service Urbanisme** dont le bureau se trouve **Place Nicolai n° 1 (1^{er} étage) à 4880 Aubel**.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **permis urbanisme PU2585**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante :

**Administration Communale – Salle du Conseil (1^{er} étage) - Place Nicolai n° 1 à 4880 Aubel,
le lundi 30.08.2021 à 16h00.**

La Conseillère en Aménagement du Territoire et Urbanisme chargée de donner des explications sur le projet est **Mme Christiane ROHEN (service urbanisme)** dont le bureau se trouve à l'adresse reprise ci-avant.
